

Réf: Dossier 410680

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GHK SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MANGUIER LOT 222 ILOT 22, Lot 222, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GHK SARL »

Objet : Agence de navire thonier, Avitaillement maritime, Soutage, Importation de poissons, Consignation, Vente de poissons, Relevé d'équipage, Amateur à la pêche, Manutention, Commerce général, Diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MANGUIER LOT 222 ILOT 22, Lot 222, Ilot 22

Dirigeant(s) Mlle KAMAN COU PASCALINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02892 du 23/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37590/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

